

Conditions générales de vente et de livraison valables jusqu'à l'annulation

Les conditions générales de vente suivantes régissent toutes les offres, commandes, livraisons et services de notre entreprise.

Offres et finalisation des commandes

Les commandes peuvent être réalisées par téléphone ou par écrit, Email, Fax et de préférence par le biais de notre boutique en ligne B2B Shop. Une confirmation par écrit ne pourra être envoyée qu'en cas de demande explicite de la part du client. Les ordres de commandes entrent en vigueur dès leur acceptation par nos services. En l'absence d'un accord formel contraire, nos offres sont faites à titre indicatif et n'impliquent aucun engagement de notre part. Les catalogues, la marchandise, les listes de tarifs, les circulaires, etc. ne nous lient à aucune obligation et valent à titre indicatif. Nos représentants ne peuvent prendre aucun engagement écrit ou oral pas plus qu'ils ne sont autorisés à procéder au recouvrement des paiements. Le montant minimum d'une première commande est de 600,00 CHF. Conditions de paiement: 10 jours nets, applicables uniquement pour les clients ayant une bonne cote de crédit. Ces cotes de crédit seront à la charge du client. D'autres clients seront invités à payer avec prépaiement ou par prélèvement bancaire (prélèvement automatique CB). Si le prépaiement n'est pas effectué sur notre compte dans les 14 jours, nous nous réservons le droit d'annuler l'ordre respectif. En cas de retard de paiement, seront facturés les frais de rappel et de recouvrement ainsi que des intérêts moratoires s'élevant à un taux annuel de 8 %. Dans le cas où les conditions de paiement ne sont pas respectées ou qu'après la conclusion de vente nous sommes informés de circonstances qui selon nous mettent en cause la solvabilité du client, toutes les échéances – y compris celles concernant d'autres commandes – sont exigibles sans plus de délai. Une livraison avec terme d'échéance n'est plus possible dans le cas de deux retards de paiement au cours de l'année qui font suite à l'envoi de rappels de paiement. Dans un tel cas, la livraison est effectuée contre paiement anticipé ou contre remboursement avec facturation des frais de remboursement. Si nos conditions de paiement ne sont pas remplies ou si nous avons des doutes sur la solvabilité de nos clients, tous les crédits en circulation seront versés à la fois. En cas de refus de paiement au moyen de prélèvements CB, les frais bancaires correspondants seront facturés au client. Une livraison gratuite de TVA aux pays de l'UE n'est possible que si le client nous a fourni son numéro de TVA validé. Il incombe au client de nous informer immédiatement de toute modification de son numéro de TVA. Nous ne sommes pas en mesure d'émettre des factures avec des numéros valides de TVA à une date ultérieure, puis la date de livraison convenue. La revente de nos produits est exclusivement réservée aux revendeurs agréés, dans leurs magasins physiques et les magasins en ligne exclusifs. Les ventes et / ou via différentes plates-formes e-commerce exploités par des tiers, tels que « amazon.com » ou « ebay.com », est strictement interdite. Un commerce avec les autres concessionnaires (troisième) est autorisée qu'après l'autorisation écrite expresse de BMK Handels und Vertriebs GmbH peut encore être révoquée à tout moment. En cas de violation d'une pénalité contractuelle sera facturé 5 000 CHF. En cas de récidive, nous nous réservons le droit de ne pas faire des livraisons supplémentaires.

Enregistrement des clients

Pour ouvrir un compte client avec nous, nous demandons de nous fournir les documents suivants: 1) Conditions générales dûment signées par un représentant autorisé de la société 2) rempli la fiche technique de l'entreprise 3) une copie de la licence commerciale et 4) Si disponible, un extrait du registre de la société en cours. Toutes les modifications apportées aux données qui nous ont été communiquées doivent être notifiées par écrit à BMK Handels und Vertriebs GmbH sans délai. Le client sera tenu responsable des dommages résultant du non divulgation de ces informations (p. Ex., Un numéro de TVA incorrect ou une adresse de livraison incorrecte).

Livraison

Les délais de livraison ne sont pas obligatoires, à moins que des accords écrits spécifiques.

Aucune responsabilité ne peut être attribuée à BMK Handels und Vertriebs GmbH en cas de retard de l'ordre ou la livraison du même. La livraison est effectuée à nos frais à partir d'une commande d'une valeur de 400 CHF net, au sein de l'Union européenne, mais toujours aux risques du client. Pour les commandes de moins de 400 CHF, le poste selon notre tableau des frais de déplacement seront facturés. Pour toute commande d'une valeur de moins de 200 CHF, le BMK Handels und Vertriebs GmbH se réserve le droit d'ajouter un montant égal à des frais d'administration 25 CHF. Des livraisons partielles sont possibles. Livraison:

Ils n'acceptent pas les réclamations concernant les dommages causés par le retard dans la livraison (tels que la perte de profit, etc.). Les lacunes et les défauts évidents doivent être signalés immédiatement par écrit (dans une semaine après l'accouchement) à la société BMK GmbH par e-mail ou par fax, en fournissant le matériel photographique comme preuve des dommages. Les plaintes concernant les vices cachés doivent être signalés au moment de la découverte du défaut, toujours par écrit, avec photos jointes. Ils ne seront pas accepter les réclamations communiquées tardivement.

Clause de réserve de propriété

Les articles vendus restent notre propriété jusqu'au paiement effectif de l'intégralité de l'ensemble des créances fondées sur toute raison juridique, dans tous les cas jusqu'au paiement de la facture relative aux articles vendus, même si les paiements pour des prestations particulières ont été effectués. Pour les factures en cours, la réserve de propriété vaut également de garantie jusqu'à solde de tout compte. Dans le cadre de son commerce, le client est autorisé à revendre la marchandise fournie sous réserve de propriété, la réserve de propriété s'étendant alors sur le produit de la vente.

Le client nous cède les créances à un tiers générées par la revente de la marchandise se trouvant sous réserve de propriété avec toutes les stipulations annexes pour un montant qui correspond aux suppléments de paiement nous revenant y compris les intérêts et les frais. Le client s'engage à nous informer immédiatement de toute saisie ou autre revendication de la part d'un tiers sur des marchandises étant sous réserve de propriété et nous appartenant. D'autres dispositions concernant le sujet de la réserve de propriété sont irrecevables. Le client doit contacter BMK Handels und Vertriebs GmbH pour l'activation de la réparation / remplacement du produit.

Le BMK Handels und Vertriebs GmbH a le droit de tester les produits à leur retour et de facturer au client les frais engagés par BMK Handels und Vertriebs GmbH en cas d'une fausse allégation d'inefficacité ou de l'échec du produit. Les créances de la revente des biens à des tiers sont donc affectées par l'acheteur directement à BMK Handels und Vertriebs GmbH, tous les accords contractuels au niveau de nos droits sur le prix d'achat en raison, y compris les intérêts et les frais. L'acheteur doit nous informer immédiatement de toute pièce jointe ou tout autre problème de notre propriété. Ils ne sont pas permis à d'autres dispositions du titre.

Protection de marque

Nous nous réservons explicitement le droit exclusif de mettre fin à la relation de distribution commerciale. Dès ce moment, il est formellement interdit au client d'utiliser notre marque de commerce légalement protégée iobio™ et PopoLiNi® dans le cadre de son commerce, sauf pour ce qui concerne la liquidation de la marchandise non encore écoulee.

Garantie, réclamations

Une demande en dommages et intérêts ne peut être reçue qu'en cas de négligence ou de faute intentionnelle. Sont exclus les demandes d'indemnisation pour cause de dommages consécutifs et de manque à gagner. Si nous sommes dans l'obligation d'assurer la garantie, nous nous réservons le droit d'effectuer des améliorations ou de procéder à des livraisons de remplacement. Le client n'est pas autorisé à résilier le contrat (réduction). L'exécution de la garantie est réalisée par le client.

Celui-ci doit passer en revue la marchandise défectueuse, remédier lui-même au dommage dans la mesure du possible, si non nous renvoyer la marchandise en port payé. En cas de réclamation justifiée, le client a droit au remboursement des frais de port.

Par souci économique, il faudrait faire valoir le droit de garantie sur des marchandises d'une valeur actuelle inférieure à 15 CHF à travers un mode d'expédition en tant qu'envoi commercial (pas de paquet, seulement photos documentées par email). Pour les marchandises sous garantie (jusqu'à une valeur de 30 CHF) doit être choisi l'option la moins chère (et non le cou) pour le retour. Pour toute réclamation, la présentation de notre forme de plaintes et de la facture d'achat est toujours obligatoire (date de vente) et pour les couches/culottes, il faut toujours indiquer le poids et l'âge de l'enfant. En fonction des carences qui nous sont imputables, nous déciderons s'il convient de procéder au remplacement de l'article, d'en réparer le défaut ou d'accorder une remise de prix. Le retour des produits en général, même si emballé dans l'original, n'est pas autorisé. Produits à prix réduits et les biens de vente ne sont pas retournables.

Condition de vente

L'acheteur accepte expressément de maintenir des formes adéquates de vente et de présentation sur nos marques iobio™ et Popolini® correspondant à leur valeur. Conformément à la philosophie de notre société, l'acheteur s'engage à assurer un service de conseil pour les consommateurs aussi bien dans la vente en boutique que dans la vente par correspondance. Le vendeur se réserve le droit de décider sur l'opportunité de la distribution à tout moment.

Lieu de l'exécution, tribunal

Toutes les contestations relatives au présent contrat seront de la seule compétence du tribunal de Vienne. Nous nous réservons cependant le droit de porter plainte auprès du tribunal du partenaire de distribution. (La BMK se réserve cependant le droit de s'adresser aux juridictions du partenaire de distribution.)

J'ai lu et compris dans tous les termes généraux de commerce ci-dessus :

 Date, cachet de l'entreprise et Signature du propriétaire: